

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles de l'Abbaye et des
Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1960, tome 58, p. 304-312

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Nouvelles de l'Abbaye et des Anciens

A L'ABBAYE

Le 23 novembre, M. **Joseph Roduit**, de Saillon, et M. Michel **de Kergarion**, de Paris, ont pris l'habit des chanoines réguliers et commencé leur noviciat.

Le 29 novembre, M. **Alain Zuber** a fait sa profession simple ; le même jour, il gagnait Fribourg pour commencer à l'Université ses études de théologie. Il a d'ailleurs retrouvé au Salésianum ses confrères du Noviciat abbatial, ceux-ci ayant pu s'y rendre pour le début du semestre académique.

La sacristie de la basilique vient de recevoir un nouveau poste d'eau. On y a installé avec beaucoup de goût un bassin de marbre où M. Marin-Dévaud, de Martigny, a sculpté les armes de Mgr Haller. Fixé à une paroi de travertin, un dauphin de bronze — aimablement offert à l'Abbaye par Madame Dupont Lachenal, généreuse donatrice que nous remercions respectueusement — tient lieu de robinet et laisse échapper l'eau que lui commande un ingénieux mécanisme de pédale. Deux appliques de cristal complètent élégamment cet ensemble en lui donnant un éclairage électrique très vif mais sans dureté.

L'initiative de cette transformation revient à M. le chanoine Léo Müller, sacriste ; c'est une réussite pour laquelle nous lui adressons nos félicitations et notre merci.

NOS ANCIENS A L'HONNEUR

Pour l'année administrative qui commence, le Conseil des Etats a appelé à sa présidence M. **Antonio Antognini**, député du canton du Tessin. Une très brillante élection a témoigné de la confiance dont ce magistrat jouit auprès de ses collègues.



Cliché obligeamment prêté par *La Liberté*

Cette promotion a engagé la Presse à rappeler les principales étapes de la carrière humaine de M. Antognini. On n'a pas manqué — ce qui nous a fait particulièrement plaisir, puisque l'intéressé lui-même ou ses proches en ont dû fournir le renseignement — d'évoquer le passage de M. Antognini en notre Collège où il fit une partie de ses études gymnasiales.

Docteur en droit de l'Université de Turin, M. Antognini inaugura sa carrière politique en 1920 comme conseiller municipal de sa ville natale, Bellinzone. Député au Grand Conseil en 1921, il préside la Haute Assemblée en 1936. En 1935, ses compatriotes l'envoient à Berne d'abord au Conseil national, puis, à partir de 1943, au Conseil des Etats. Sa présidence d'aujourd'hui est donc le couronnement d'une belle activité politique. Il nous semble que le nouveau président du Conseil des Etats fait partie de cette impressionnante galerie d'éminents hommes d'Etat dont le Tessin moderne peut

légitimement être fier : les Motta, les Celio, les Lepori, d'autres encore... Notre Maison présente à M. Antognini ses respectueux hommages et lui souhaite une très agréable année présidentielle.

Le Valais vient de renouveler ses Autorités municipales. Les journaux ont publié les noms des heureux élus. Parmi ceux-ci nous avons aperçu de nombreux Anciens de Saint-Maurice. Ne pouvant sans risque d'erreur ou d'oubli les citer tous, nous nous faisons tout de même un plaisir de dresser la liste de ceux à qui le suffrage universel a confié la présidence des communes. Les classant selon un ordre géographique au moins approximatif nous avons :

- à Vex : M. **René Favre** ;
- à Conthey : M. **André Valentini** ;
- à Nendaz : M. **Michel Michelet** ;
- à Ardon : M. **Pierre Delaloye** ;
- à Bagnes : M. **Albert Maret** ;
- à Martigny-Ville : M. **Edouard Morand** ;
- à Trient : M. **Fernand Gay-Crosier** ;
- à Finhaut : M. **Georges Vouilloz** ;
- à Collonges : M. **Armand Chambovey** ;
- à Saint-Maurice (Bourgeoisie) : M. **Robert Coutaz** ;
- à Vérossaz : M. **Rémy Jacquemoud** ;
- à Monthey : M. **Maurice Delacoste** ;
- à Champéry : M. **Fernand Berra**.

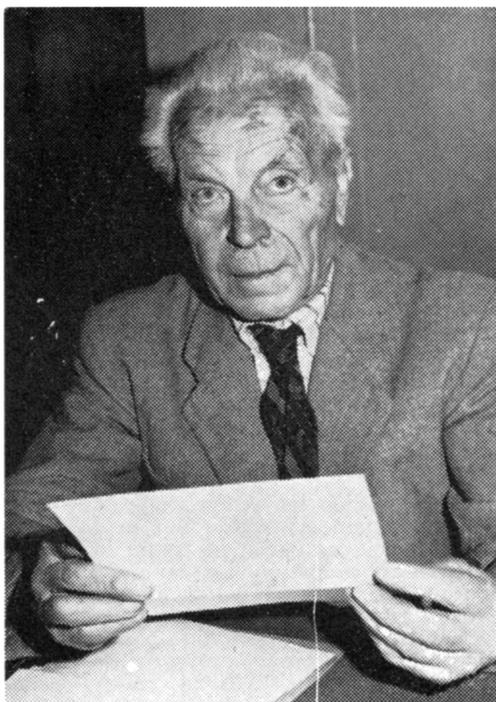
Au nombre des vice-présidents qu'on nous permette de citer celui de la capitale valaisanne : M. **André de Quay**.

Enfin, parmi les juges de commune il nous a plu de voir le nom de M. **Hyacinthe Amacker**, à Saint-Maurice et celui de M. **Victor Dupuis**, avocat, à Martigny-Ville.

A tous, ainsi qu'à leurs collègues des conseils communaux et de la magistrature judiciaire, nous adressons nos compliments et nos vœux de féconde et heureuse administration.

Lors des récentes élections, deux présidents ont renoncé à tout nouveau mandat : ce sont M. **Alphonse Lonfat**, président de Finhaut, et M. **Marc Morand**, président de Martigny-Ville.

Le colonel Lonfat est maintenant plus qu'octogénaire. Les journaux se sont même demandé s'il n'était pas le doyen des chefs de commune de Suisse. Quoi qu'il en soit,



Cliché *La Liberté*

nous savons que les années n'ont apporté aucune lassitude dans le gouvernement de M. Lonfat. La vivacité d'esprit, l'énergie, la souplesse dont faisait preuve le président de Finhaut étaient les mêmes maintenant que lorsque, il y a bien des années, il prit en mains pour la première fois la direction des affaires communales. Une si longue période d'administration a mêlé M. Lonfat à tous les problèmes qui se sont posés à la Vallée du Trient pendant plus d'un demi-siècle. Et quels problèmes ! Nous pensons notamment à ceux du tourisme et à ceux des forces hydro-électriques. Les uns et les autres ne sont d'ailleurs que partiellement résolus, Finhaut ayant son chemin de fer mais nulle liaison routière vraiment valable, Finhaut étant placée devant le grandiose projet du « Super-Barberine » dont la réalisation paraît assez imminente... M. le président Lonfat est doublé d'un hôtelier et d'un colonel, activités qui devaient rejaillir sur son administration communale, celle-là par la connaissance expérimentale

des questions touristiques, celle-ci par ce qu'elle lui apportait de vigoureux dans le commandement, d'ordre dans le classement des affaires.

C'est également sous la présidence de M. le colonel Lonfat qu'a été bâtie la nouvelle église de Finhaut. On sait que cet édifice, construit d'après les plans de M. l'architecte Dumas, de Fribourg, et décoré par le prestigieux peintre Cingria, de Genève, l'un et l'autre malheureusement décédés — est le premier qui, en Valais, ait été conçu selon les normes d'un art sacré véritablement renouvelé. Aujourd'hui encore, après plus de trente ans, ce sanctuaire fait l'admiration de tous ceux qui le visitent et aide à l'élévation d'âme de ceux qui y prient. Ajouterions-nous qu'au nombre de ceux-ci on aperçoit fidèlement la blanche silhouette de M. le président Lonfat, chrétien et paroissien exemplaire s'il en est un !

L'Abbaye, qui a toujours pu compter sur la large bienveillance et amitié de M. Lonfat, souhaite à celui qui vient de se retirer des affaires politiques une heureuse retraite, de longues années encore de santé et de bonheur.

Il y a quarante ans, les citoyens de Martigny-Ville se donnaient un président en la personne de M. l'avocat Marc Morand. Depuis, chaque quatre ans, ils lui renouvelèrent leur confiance, le faisant même parfois par une large et cordiale acclamation. Cet été, sa santé ayant été ébranlée, M. Morand a estimé devoir remettre son mandat entre les mains de ses électeurs. Ce fut à Martigny comme un moment de stupeur, tant M. le président Morand paraissait indissolublement lié à la physiologie de cette ville. Il est vrai que la cité d'Octodure, telle qu'on l'admire aujourd'hui, avec ses grandes artères, ses beaux magasins, son incomparable stade municipal, son merveilleux hôtel-de-ville, sa prospérité économique, son tourisme, l'accueil qu'elle réserve aux peintres et aux musiciens, doit une large part de son visage aux initiatives et à l'activité de son président. Celui-ci fut vraiment la tête qui conçoit, pense, réalise. Aussi la retraite de M. Morand a-t-elle soulevé à la fois une immense vague de regrets et un unanime concert d'admiration pour l'œuvre accomplie.

Outre les fonctions qui le livraient à sa ville natale, M. Morand s'est dépensé encore sur d'autres plans. En effet, pendant près de trente ans, il représenta son district au Grand-Conseil et, à ce titre, il présida la Haute-Assemblée en 1926. De plus, il s'éleva dans la hiérarchie militaire jusqu'au grade de colonel, commandant le Régiment valaisan de 1933 à 1936, puis, pendant la guerre de 1939-1945, attaché à l'Etat-major général de l'Armée.

Nous ne saurions clore cette évocation et cet hommage sans nous rappeler avec reconnaissance que M. le président Morand — condisciple notamment de M. le chanoine Broquet et de M. le conseiller fédéral Joseph Escher, l'un et l'autre de très regrettée mémoire — était resté fort attaché à notre



Cliché obligeamment communiqué
par la *Feuille d'Avis du Valais*

Maison. Il l'a prouvé en maintes occasions, mais en deux circonstances surtout : quand il envoya ses deux fils sur les bancs de notre Collège et quand, dans un passé tout récent, il engagea sa ville de Martigny à coopérer par un don des plus généreux à la construction de nos nouveaux édifices scolaires. Nous savons qu'il accomplit ce dernier geste avec beaucoup de cœur, se persuadant qu'il encouragerait non seulement les professeurs qui sont ici à la tâche mais également ses jeunes administrés qui, maintenant très nombreux, prennent chaque jour le train pour Saint-Maurice et auront tout à gagner de s'y faire instruire.

Bonne santé, agréable retraite, Monsieur le Président, vous disent Supérieurs et maîtres du vieux Collège que vous aimez !

PUBLICATIONS

La belle collection « Trésors de mon Pays » s'est enrichie il y a quelque temps d'un nouveau volume : « Saint-Maurice d'Àgaune » (Editions du Griffon, Neuchâtel). Le texte en est dû à la plume de M. le chanoine Dupont Lachenal, l'illustration au talent du photographe Jacques Thévoz. Nous nous ferons un devoir et un plaisir, dans un prochain cahier des « Echos », de joindre notre modeste voix à tant d'autres qui, aussitôt l'ouvrage paru, se sont empressées d'informer la presse romande de tout le bien qu'elles en pensaient.

Nos lecteurs ont souvent l'occasion de lire dans les pages de notre revue la prose ou les vers de notre excellent confrère, M. le chanoine Marcel Michelet. Les sujets les plus variés inspirent la muse de ce fécond écrivain. De même, ce sont tous les genres littéraires qui tour à tour, au gré de son caprice ou des circonstances, moulent sa pensée. Son cœur d'apôtre et de prêtre sait aussi atteindre le grand public en confiant au journal un article de spiritualité, une « élévation » sur quelque thème religieux. C'est ainsi que chaque samedi depuis longtemps déjà, le « Nouvelliste valaisan », sous la rubrique « Demain, c'est dimanche » publie un billet de notre confrère. Réunis en volume, ces articles hebdomadaires forment un très agréable livre de méditation. Voici d'ailleurs quelles réflexions ce volume a inspirées à M. le chanoine Dupont Lachenal :

« Nous ne voudrions pas manquer de signaler encore un autre ouvrage de M. le chanoine Marcel Michelet paru récemment aux Editions Saint-Paul à Fribourg¹. Sous le titre très simple, familier même : « Demain, c'est dimanche », notre confrère publie semaine après semaine, dans le « Nouvelliste valaisan », une brève invitation à la réflexion spirituelle. Ce sont ces billets hebdomadaires que l'auteur a réunis en un volume, dans la pensée que ces notations jetées au vent des saisons, comme les grains du semeur, pourraient encore prolonger leur fécondité. Aucune indiscretion, aucun ton doctoral : ces courtes invitations à la méditation sont à la portée de tous, inspirées seulement par un passage de la liturgie, par le sens d'une fête ou par un événement tout simple de la vie quotidienne. La pénitence y a sa part, sans doute, mais surtout la foi solide, l'humilité aimable, l'espérance qui reconforte et la joie qui rayonne. Les lecteurs de ce petit livre y découvriront sûrement, au détour d'une page, la parole qui leur convient, qui leur est adressée spécialement, la parole qui jettera dans leur cœur un peu plus de chaleur et de lumière, de paix et d'espoir. »

¹ « Demain, c'est dimanche », courtes lectures pour dimanches et fêtes. Editions Saint-Paul, Fribourg-Pérolles (fr. 6,75).

Des générations d'élèves de notre Collège ont étudié les mathématiques en se servant du manuel dont leur professeur, M. le chanoine Max Grandjean, était l'auteur. Ce livre reflétait exactement l'enseignement de ce maître qui avait fait de la clarté et de la concision les deux pôles de ses plus sévères exigences. La bonne éducation du raisonnement et la recherche des méthodes les plus simples devaient conduire les étudiants à apprendre cette discipline comme par enchantement. Le manuel de M. Grandjean, après avoir été celui de nos classes plusieurs années durant, était devenu introuvable, l'édition étant épuisée. Or, aussi bien à Saint-Maurice qu'en maints Etablissements du dehors qui l'avaient adopté, on réclamait la réimpression de cet ouvrage. L'auteur finit par y consentir et, après en avoir amélioré encore la précédente rédaction, confia à l'Imprimerie Rhodanique de Saint-Maurice la publication de son manuel. Celui-ci a donc paru : il est de très bonne venue, avec sa typographie claire, agréable à l'œil, avec ses clichés bien dessinés et dus à la Maison Wetter.

Les élèves d'aujourd'hui comme ceux d'hier se féliciteront d'avoir entre leurs mains ce livre de mathématiques, miroir fidèle d'un enseignement justement apprécié.

M. **Maurice Métral** est un ami suffisamment fidèle du vieux Collège abbatial et, singulièrement, des « Echos » auxquels il offre si complaisamment son intéressante prose pour que toute bonne nouvelle à son sujet nous soit particulièrement sympathique. C'est ainsi que, dans notre dernier fascicule, nous nous étions réjoui de le savoir lauréat de « Lectures pour les jeunes ». Aujourd'hui, nous apprenons qu'il vient de publier aux Editions de la Nouvelle Bibliothèque une série de nouvelles. Son volume, préfacé par ce maître que notre Ancien admire à très bon droit d'ailleurs, M. Maurice Zermatten, s'intitule « Le cœur des autres ». Nous ne doutons pas que ce recueil soit apprécié du public et que celui-ci y retrouvera la saine et robuste inspiration qui nous a valu naguère tant d'écrits agréables.

Il y a quelques semaines, Radio-Lausanne a mis en ondes une nouvelle de Maurice Métral : « Colère dans la vallée ». Cette émission avait l'honneur d'être présentée par Yvette Z'graggen, prix des Ecrivains genevois.

Bravo à notre Ancien pour tant de succès !

PALMARES

On nous a aimablement signalé qu'au récent palmarès de l'Institut de Ribeaupierre de Lausanne figurait le nom d'un de nos Anciens : M. le Dr Max **Eberhard**, médecin-dentiste

à Lausanne, qui se voit décerner un certificat de virtuosité pour le chant.

Certes, nous savions les talents musicaux de M. Eberhard, nous le rappelant comme un excellent saxophoniste de notre chère Fanfare du Collège... mais nous n'aurions pas pensé qu'ils auraient pu se développer dans l'art vocal. Nous l'en félicitons d'autant plus vivement et amicalement que notre Ancien s'est adonné à la culture musicale en ses moments de loisir et qu'il est probablement le seul dans la grande famille des anciens élèves de Saint-Maurice à avoir acquis pareil diplôme.

M. **Simon Michelet**, de Châteauneuf/Sion, a passé avec succès son final de médecine dentaire à l'Université de Genève. Nous l'en complimentons sincèrement.

POUR LA SANTE PUBLIQUE

Le Conseil d'Etat du Valais a nommé médecin-dentiste cantonal M. **Antoine Pitteloud**, de Sion. Cette désignation honore notre Ancien. En outre, elle nous semble comme un couronnement des efforts que notre Gouvernement a entrepris depuis quelques années pour l'hygiène dentaire des enfants. On sait même qu'un cabinet odontologique des plus modernes est monté sur car et que, circulant dans des villages de haute montagne, il reçoit les élèves des écoles, contrôle et soigne les dentitions défectueuses. En félicitant M. Pitteloud, nous formons des vœux pour la meilleure réussite de ses nouvelles responsabilités.

G. R.